

Charrey-sur-Saône

Plan communal de sauvegarde



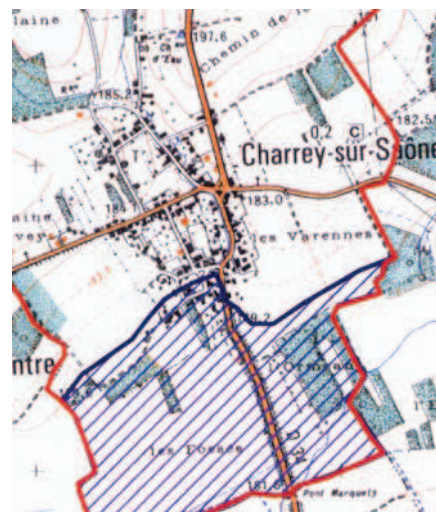
En cas d'Inondation

CONSEILS DE PRUDENCE

- **Connaître** les dispositifs de surveillance et d'alerte

Prévoir les gestes essentiels :

- **Mettre** au sec les meubles, objets, matières et produits
- **Obturer** les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents
- **Amarrer** les cuves, etc.
- **Faire** une réserve d'eau potable et de produits alimentaires
- **Prévoir** les moyens d'évacuation.



PENDANT L'INONDATION

- **S'informer** de la montée des eaux et du niveau de vigilance en écoutant la radio France Bleu Bourgogne 98.3 FM

Dès l'alerte :

- **Couper** le courant électrique
- **Aller** sur les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, Haut du village)
- **N'entreprendre une évacuation** que si vous en recevez l'ordre des autorités (mairie, préfecture, pompiers) ou si vous y êtes forcés
- **Ne pas s'engager** sur une route inondée (à pieds ou en voiture) : lors des inondations du Sud-Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue.

APRES

- **Aérer** la maison.
- **Désinfecter** à l'eau de javel

